



Le livret du **chantre-animateur**

Diocèse de Nanterre



Introduction de Mgr Michel Aupetit

Je suis très heureux de vous présenter ce livret du chantre-animateur pour le diocèse de Nanterre. Il a été voulu et initié par mon prédécesseur, Mgr Gérard Daucourt, et je salue le travail remarquable effectué par l'équipe de la Pastorale liturgique.

Cet outil m'apparaît extrêmement précieux pour comprendre la place éminente de la musique et du chant dans la célébration eucharistique. Il traduit une très grande expérience des pratiques et une connaissance affinée des principes essentiels de l'acte liturgique.

Très facile d'emploi et agréable à utiliser, il rappelle en premier lieu les fondements qui permettent au chantre-animateur de trouver sa juste place. Dans une seconde partie sont donnés des détails pratiques élaborés sous forme de fiches indépendantes les unes des autres.

L'histoire récente de l'Église montre que la liturgie peut être un lieu de conflit majeur alors qu'en réalité, elle doit réaliser l'unité du « mystère de la foi » accomplie par le Christ dans sa mort et sa résurrection. Mon souhait est que ce livret soit au service de cette communion.

En prendre possession dans la diversité des lieux, des habitudes, des communautés paroissiales et des talents disponibles, permettra à tous les acteurs liturgiques d'accomplir avec justesse l'unique sacrifice d'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ rendu présent à chaque eucharistie. Chacun, ministres et baptisés, participera ainsi au sacerdoce du Fils de Dieu fait homme.

J'espère que ce travail vous sera utile et qu'il portera de nombreux fruits pour que nos célébrations soient toujours plus joyeuses et priantes.



Mgr Michel Aupetit
Évêque de Nanterre

Sommaire

Introduction de Mgr Michel Aupetit p. 1

Mode d'emploi p. 3

A POUR RÉFLÉCHIR

La mission du chantre-animateur p. 7

Une Église en dialogue p. 10

L'attitude vocale, corporelle et spirituelle du chanteur liturgique p. 13

L'art de célébrer p. 16

B POUR METTRE EN PRATIQUE

La préparation du chantre-animateur p. 21

La place du chantre-animateur dans l'église p. 24

La voix p. 27

Le geste de conduite du chant p. 29

Le répertoire paroissial : élaboration et gestion p. 32

Pour choisir un chant p. 35

Le choix de l'ordinaire p. 38

Le chant du psaume p. 42

L'apprentissage de nouveaux chants p. 44

Les chorales et groupes de chant p. 47

Chanter avec les enfants p. 50

L'organiste p. 52

Les instrumentistes autres que l'organiste p. 54

C POUR ALLER PLUS LOIN

Les textes du Magistère p. 59

Les documents de référence du SNPLS p. 62

BIBLIOGRAPHIE p. 67

Mode d'emploi

Ce livret a été élaboré par la commission de musique liturgique du diocèse de Nanterre, en collaboration avec des prêtres et des laïcs engagés dans la liturgie.

Le travail s'est appuyé à la fois sur les documents de référence (Sacrosanctum Concilium¹, PGMR²) et sur un certain nombre d'ouvrages référencés par le SNPLS³ (dont les chartes et les lettres à orientation pastorale), ainsi que sur un partage d'expériences et de réflexions.

Ce livret n'est pas destiné à être lu d'une seule traite. Il est composé de fiches qui peuvent être travaillées et approfondies de manière indépendante.

Elles sont destinées à nourrir la réflexion lors de réunions paroissiales, en équipe liturgique et équipes d'animateurs..., mais également à enrichir le travail personnel du chantre-animateur.

Les fiches contiennent par conséquent des éléments de fond, et la manière dont nos pratiques peuvent s'y ajuster.

Ce livret ne remplace pas les différentes formations proposées par le diocèse, le SNPLS ou les associations partenaires. Il est complémentaire et peut en constituer un mémorandum.

Le livret est organisé en 4 parties :

« **Pour réfléchir** » développe en quatre temps la mission du chantre-animateur dans l'Église célébrante.

« **Pour mettre en pratique** » aborde en treize thèmes des points techniques précis.

« **Pour aller plus loin** » donne des résumés des principaux documents issus du Magistère ou du SNPLS.

La bibliographie indique des ouvrages de référence utilement consultables en ce qui concerne la liturgie et la musique liturgique.

On pourra se référer au sommaire pour consulter directement la fiche nécessaire.

¹ CONCILE VATICAN II, *Constitution sur la Sainte Liturgie Sacrosanctum Concilium*, 1963

² Présentation Générale du Missel Romain (PGMR), édition de la Tertia typica, 2002

³ SNPLS : Service National de Pastorale Liturgique et Sacramentelle



Repères

La célébration de la messe, comme action du Christ et du peuple de Dieu organisé hiérarchiquement, est le centre de toute la vie chrétienne pour l'Église, aussi bien universelle que locale, et pour chacun des fidèles. C'est en elle en effet que se trouve le sommet de l'action par laquelle Dieu, dans le Christ, sanctifie le monde, et du culte que l'humanité offre au Père, en l'adorant dans l'Esprit Saint par le Christ Fils de Dieu (...).

Il est donc de la plus grande importance que la célébration de la messe, c'est-à-dire de la Cène du Seigneur, soit réglée de telle façon que les ministres et les fidèles, y participant selon leur condition, en recueillent pleinement les fruits que le Christ Seigneur a voulu nous faire obtenir en instituant le sacrifice eucharistique de son Corps et de son Sang, et en le confiant, comme le mémorial de sa passion et de sa résurrection, à l'Église, son épouse bien-aimée.

Présentation Générale du Missel Romain, Importance et dignité de la célébration eucharistique, n° 16-17

Aussi l'Église se soucie-t-elle d'obtenir que les fidèles n'assistent pas à ce mystère de la foi comme des spectateurs étrangers et muets, mais que, le comprenant bien dans ses rites et ses prières, ils participent de façon consciente, pieuse et active à l'action sacrée, soient formés par la Parole de Dieu, se restaurent à la table du Corps du Seigneur, rendent grâces à Dieu ; qu'offrant la victime sans tache, non seulement par les mains du prêtre, mais aussi en union avec lui, ils apprennent à s'offrir eux-mêmes et, de jour en jour, soient consommés, par la médiation du Christ, dans l'unité avec Dieu et entre eux pour que, finalement, Dieu soit tout en tous.

CONCILE VATICAN II, Constitution Sacrosanctum Concilium, n°48



POUR RÉFLÉCHIR

La mission du chantre-animateur

Chantre ou animateur ?

On parle souvent dans nos paroisses de « l'animateur de chant » plus que du chantre. Son rôle a été particulièrement renforcé après le concile Vatican II. Jusqu'alors, les chantres chantaient seuls les pièces du Propre (introït, graduel, séquence, offertoire, communion). Après le concile, une place de plus en plus grande est faite à des chants nouvellement composés, et qu'il faut apprendre aux fidèles, de façon à favoriser leur participation. Mais le risque pour l'animateur est alors grand, malgré beaucoup de bonne volonté, d'être davantage dans « l'animation » que dans la mission et la prière.

Pour mieux cerner son rôle, il faut rappeler que la liturgie est le premier lieu d'annonce de la foi. Le chant constitue pour le croyant un mode privilégié de participation à l'action liturgique. **La Constitution sur la Sainte Liturgie** précise que « *la Mère Église désire fortement que tous les fidèles soient amenés à cette participation pleine, consciente et active aux célébrations liturgiques* ». Afin que l'assemblée assure sa pleine participation, le modèle « d'animateur », placé sur le devant de la scène, est inapproprié et le rôle est davantage à penser comme celui d'un « facilitateur ». Ainsi, « *le rôle du chantre n'est pas d'animer le chant de l'assemblée mais d'aider celle-ci à entrer, par le chant, dans l'action liturgique et le mystère célébré* »⁴. Nous parlerons alors de chantre-animateur.

⁴ Voir p. 62 la lettre à orientation pastorale du SNPLS « De l'animateur au chantre » 1.2.4

Un ministère liturgique

Le chantre, par sa voix et son attitude (corporelle et gestuelle), invite l'assemblée à se mettre sur un chemin de prière. Il l'aide à se constituer assemblée célébrante, Corps du Christ. Plus encore, quand il chante le psaume, il rend audible la Parole de Dieu, ce qui n'est pas rien !

Bien au-delà d'un simple service rendu lors de la messe dominicale, l'Église n'hésite pas à parler de « véritable ministère liturgique »⁵ confié ici au chantre-animateur, de même qu'aux lecteurs, servants d'autel ou ministres extraordinaires de la communion.



Comme toute mission d'Église, celle-ci impose un minimum de compétences et donc de formation continue, tant musicale que liturgique et spirituelle. Elle nécessite un cadre d'engagement travaillé en paroisse et une relecture régulière des pratiques. Elle implique également un dialogue construit entre chantres-animateurs et avec les autres acteurs de la liturgie (prêtres, chorale ou groupes de chants, organiste et autres musiciens, équipes liturgiques...).

⁵ CONCILE VATICAN II, *Constitution Sacrosanctum Concilium*, n°29

La mission en pratique

En amont de la célébration, le chantre-animateur :

- **choisit** les chants pour la célébration, en lien avec les équipes liturgiques, les musiciens et le célébrant ;
- **participe** à la constitution du répertoire paroissial en veillant à sa qualité (justesse du texte et de la musique) et à une certaine stabilité pour constituer et entretenir une part de la mémoire croyante ;
- **prend le temps** de la concertation avec les autres acteurs de la célébration (organiste, autres musiciens, prêtres...), en arrivant suffisamment en avance ;
- **garde** le silence quelques minutes avant la célébration pour remettre sa mission entre les mains du Seigneur et sortir des contraintes matérielles et du souci de résultat.

Lors de la célébration :

- il conduit le chant de l'assemblée avec sobriété et efficacité, sans surcharge de gestes ou de paroles inutiles. Il veille à inscrire son attitude, sa voix et son geste dans l'action rituelle ;
- il porte attention au dialogue entre les différentes voix : l'assemblée, le prêtre, le diacre, le psalmiste, le groupe de chant...

Après la célébration :

- en lien avec les autres acteurs de la liturgie, il en effectue une relecture attentive pour vérifier l'adéquation du choix des chants, des mises en œuvre... en gardant à l'esprit qu'il ne faut pas agir uniquement dans un souci d'efficacité à court terme, mais inscrire ces choix dans la durée.

Progresser dans ses compétences pour le service de la liturgie : tel est l'objectif du chantre-animateur lors de la relecture.

Une Église en dialogue

Les cloches sonnent, symbolisant l'invitation du Christ ressuscité ; l'assemblée, réunie pour répondre à son appel, se met à chanter. Ce premier acte sonore de la liturgie est bien l'expression du dialogue entre l'époux et l'épouse, le Christ et son Église.

« Car, dans la liturgie, Dieu parle à son peuple ; le Christ annonce encore l'Évangile. Et le peuple répond à Dieu par les chants et la prière. »⁶

La voix du peuple de Dieu est avant tout sollicitée, car elle ne vient pas d'elle-même mais est réponse à un appel par Celui-là même qui met les mots dans notre bouche pour lui répondre. Nous sommes invités dans la liturgie à reproduire ce dialogue, non pour le mimer, mais pour le vivre en en faisant l'expérience concrète.

Le dialogue par le chant

Le chant est un moyen très efficace pour manifester ce dialogue, ce qui induit que tout le monde ne chante pas tout, tout le temps. Le chantre n'a pas le monopole du chant ; toutes les actions musicales ne reposent pas sur lui. Il veille au dialogue entre les différentes voix : l'assemblée, le prêtre, le diacre, le psalmiste, le groupe de chant, les enfants, l'orgue...

Chacun exerce la fonction qui lui revient. Pour cela, on tient compte des propositions d'alternance et de dialogue portées sur la partition (en les adaptant éventuellement), afin de renforcer le sens même de ce que nous disons par le chant .

À titre d'exemples, on peut, outre des alternances habituelles (soliste ou groupe de chant/assemblée), mettre en œuvre des alternances entre les deux côtés de la nef, voix d'hommes/voix de femmes, adultes/enfants, chant/interlude (orgue)...

On ne cherchera pas cependant à tout chanter sous forme dialoguée ; il est aussi important de conserver une voix unie de l'assemblée, qui est notamment indispensable dans certaines acclamations comme le Sanctus et l'Anamnèse.

⁶ CONCILE VATICAN II, *Constitution Sacrosanctum Concilium*, n°33.

Lorsqu'elle ne chante pas, une voix ne se « tait » pas : elle participe par son écoute active à faire vivre le dialogue et à la prise de conscience de la diversité de l'assemblée constituée.

L'Église sainte, de par l'institution divine, est organisée et dirigée suivant une variété merveilleuse. « Car, de même qu'en un seul corps nous avons plusieurs membres et que tous les membres n'ont pas tous la même fonction, ainsi, à plusieurs, nous sommes un seul corps dans le Christ, étant chacun pour sa part, membres les uns des autres » (Rm 12, 4-5).⁷

Les dialogues rituels

Entre le prêtre et l'assemblée, les dialogues rituels sont des actes de chant qui ne nécessitent pas l'intervention du chantre-animateur. Les réponses comme « Amen », « Et avec votre esprit » sortent en effet des lèvres comme par réflexe, et se glissent naturellement dans le tempo et l'intonation donnés par le prêtre ; il est donc inutile de les accompagner d'un geste.

Plus généralement encore, chaque fois que l'assemblée peut chanter d'elle-même, sans aide, le chantre-animateur s'efface. L'antienne du psaume, la reprise d'un Kyrie, le refrain de prière universelle, l'anamnèse, le Notre Père, l'Agneau de Dieu... n'impliquent pas nécessairement son intervention.

On illustrera alors d'autant mieux la réalité du dialogue que le chant sera spontané.



⁷ CONCILE VATICAN II, *Constitution Lumen Gentium*, n°32

Le dialogue commence :

- dans la préparation initiale avec les équipes liturgiques, le choix des chants et plus généralement encore du répertoire qui doit, à la fois respecter une certaine cohérence et refléter les diversités de la communauté ;
- dans un temps précédant la célébration :
 - avec l'organiste ou les instrumentistes pour caler tempi, alternances, interludes,
 - avec le prêtre qui préside afin de s'accorder sur le rite pénitentiel, le Gloria, l'anamnèse, la doxologie, un rite propre à la liturgie du jour ou un évènement particulier.



L'attitude corporelle, vocale et spirituelle du chanteur liturgique

En prenant corps, Dieu donne à nos corps une infinie dignité

Louer Dieu avec notre corps, c'est lui faire don de nous-mêmes, c'est être signe de la relation d'alliance entre Dieu et son peuple, c'est dire la grandeur et la gloire de Dieu à travers son corps d'homme vivant.

En même temps, dans la liturgie, la mise en œuvre sensible du corps nous place dans une attitude d'attente et d'accueil de l'inattendu de la grâce de Dieu, car « *le plus important, c'est ce que Dieu fait invisiblement pour nous par son Esprit* ». ⁸



L'acte vocal est un acte corporel

Notre corps est notre propre instrument de musique : à l'inspiration, il s'agit d'abord d'accueillir le souffle comme une « brise légère », souffle de l'Esprit qui va nous transformer de l'intérieur pour mieux agir en nous. À l'expiration, notre souffle devient production sonore, acte global faisant intervenir tout le corps. Le chant mobilise alors jusqu'à deux cents muscles.

La voix appartient au corps qui doit développer sa posture dans tous les sens : avoir les pieds enracinés dans le sol et se laisser déplier et grandir, afin de donner au chant la stabilité, l'équilibre, la résonance.

⁸ JEAN-PAUL II, *Lettre apostolique Vicesimus Quintus Annus*, 1988

La voix et l'assemblée

En célébration, c'est la voix de l'assemblée qui est première, et celle du chanteur-animateur en fait partie.

Lorsque les membres d'une assemblée liturgique chantent, chacun livre sa voix qui vient se fondre dans la voix de l'assemblée, en contribuant à l'élargir. C'est là un partage fraternel qui n'est pas sans rappeler l'épisode évangélique de la multiplication des pains, où chacun apporte peu et tous reçoivent au-delà de leur besoin. Ainsi, le chant n'est pas une activité en soi, mais relève d'une grâce communautaire.

Le chant permet une édification mutuelle, car nous prononçons ensemble des paroles à la fois pour nous et pour les autres. Il déploie en nous la vertu de charité dans le partage des voix, d'espérance dans l'édification mutuelle et de foi dans la proclamation communautaire.

La vive voix des baptisés est le signe sensible de la voix même du Christ sacramentel que représente l'Église rassemblée en son nom.



Une école de spiritualité

Le chant est une école de prière, non seulement parce qu'il nous donne les mots pour prier, mais aussi parce qu'il nous dispose corporellement à la prière. À travers le souffle, c'est le corps qui devient prière.

La voix n'est pas destinée à attirer l'attention sur elle. Ce sont le texte et la musique qui sont importants et non celui qui les émet. Une voix simplement belle et habitée par la prière se fait oublier et exprime une foi dans laquelle la communauté pourra se reconnaître.

Le rôle du chanteur dans la liturgie n'est pas de « s'écouter », mais au contraire de « s'effacer », pour ne pas faire du chant le maître de la Parole, mais bien son serviteur !

Se tenir en présence de Dieu est l'essentiel de la prière.

Le silence

Le chanteur écoute le silence qui est le point de départ du chant et son point d'arrivée. Sans être pâle ou désincarnée, sa voix va chercher clarté et transparence pour servir le texte, la Parole de Dieu et la prière de l'assemblée. Cela suppose de partir du silence avant d'émettre un son, de s'abandonner en Christ, d'accueillir avant de donner.

L'essentiel est peut-être dans le silence. Il ne s'agit pas seulement du silence « objectif » qui ponctue les célébrations, et permet la respiration, mais plutôt du silence « intérieur » et « collectif » auquel conduit la célébration et notamment le chant. Ce silence est une expérience qui ne se réduit pas à l'absence de bruit, mais qui est accueil de la présence du mystère de Dieu.

L'art de célébrer

L'expérience de la rencontre

Au service de la célébration, l'art de célébrer désigne **la manière de favoriser l'Alliance entre Dieu et son peuple rassemblé**, la rencontre des fidèles avec le Christ dans la liturgie, en rendant grâce au Père, en faisant mémoire du Christ mort et ressuscité, en invoquant le don de l'Esprit.

Benoît XVI illustre cette notion, fondement de la participation active des fidèles : « *Pour un « ars celebrandi » correct, il est tout aussi important d'être attentif à toutes les formes de langage prévues par la liturgie : parole et chant, gestes et silences, mouvements du corps, couleurs liturgiques des vêtements. En effet, la liturgie possède de par sa nature une variété de registres de communication qui lui permettent de parvenir à intégrer tout l'être humain. La simplicité des gestes et la sobriété des signes, effectués dans l'ordre et dans les moments prévus, communiquent et impliquent plus que le caractère artificiel d'ajouts inopportuns. L'attention et l'obéissance à la structure propre du rite, tout en exprimant la reconnaissance du caractère de don de l'Eucharistie, manifestent la volonté du ministre d'accueillir, avec une docile gratitude, ce don ineffable.* »⁹

Un itinéraire

La messe, par une série de comportements, attitudes, paroles, invite à vivre un itinéraire qui fait passer les hommes et les femmes rassemblés à l'état de Corps mystique du Christ. La célébration emprunte des gestes simples de la vie quotidienne, mais elle les transfigure. Ainsi, la procession d'entrée est symbolique, car elle sert à exprimer la marche du peuple de Dieu venu de tous les horizons, le pain eucharistique fait mémoire de celui qui a donné sa vie pour nous....

Ces actions symboliques supposent une mise en œuvre célébratoire.

⁹ BENOIT XVI, *Exhortation apostolique Sacrosanctum Caritatis*, n°40, 2007

Une création

La liturgie est l'acte unique du Christ qui se donne. À chaque fois que le Christ vient, c'est une nouvelle rencontre. C'est pourquoi l'acte liturgique est toujours une création, car en son unicité, il n'a jamais existé auparavant.

La liturgie que nous avons à célébrer pourrait parfois être perçue comme une chose à apprendre, répéter, réaliser. Cependant ce n'est pas l'exécution d'un donné, mais une re-création à partir de ce donné.

« La liturgie n'est pas d'abord un texte, pas plus que la musique n'est une partition. Ce qui compte c'est la manière dont cette partition est utilisée par le musicien (...) chaque fois, la musique est recréée. »¹⁰

Le rite structure la vie sociale en permettant une organisation respectueuse et reconnaissante de la place de chacun. Il fédère les membres d'un même groupe qui se reconnaissent entre eux et vis-à-vis des autres. C'est aussi un itinéraire (rites de passage) qui fait passer vers un ailleurs.

Dans la liturgie, le rite se vit, tout simplement, car sa fonction première n'est pas d'enseigner mais de célébrer, jouant ainsi moins le rôle d'école que de matrice où les fidèles reçoivent leur « bagage spirituel ». C'est une pratique, un geste, une parole où se manifeste l'interaction de l'humain et du divin. C'est le lieu par excellence du langage symbolique. Aussi la richesse du rite tient donc d'abord au fait qu'il n'ouvre pas seulement sur un contenu directement accessible à la seule raison, mais qu'il fait déboucher sur la foi vivante et célébrée.

« Les rites manifesteront une noble simplicité, seront d'une brièveté remarquable et éviteront les répétitions inutiles ; ils seront adaptés à la capacité des fidèles, et en général, il n'y aura pas besoin de nombreuses explications pour les comprendre. »¹¹

¹⁰ DIDIER RIMAUD, *La Maison-Dieu*, n°97, p.103, 1969

¹¹ CONCILE VATICAN II, *Constitution Sacrosanctum Concilium*, n°34

Mise en œuvre

Le respect et la fidélité aux rites ne consistent pas seulement à les accomplir dans le bon ordre. La qualité de la rencontre avec le Christ vient de la qualité de la mise en œuvre de ces rites et de l'investissement des acteurs de la liturgie.

Aussi, **l'art de célébrer** est avant tout la bonne mise en place des éléments visibles, audibles, touchés, goûtés, sentis qui constituent la célébration et permettent à l'invisible de la foi d'être manifesté. C'est la juste mise en œuvre des déplacements, des attitudes et comportements, des paroles et gestes, des lectures et chants, au bon moment dans le déroulement, au bon endroit dans l'espace, dans le bon ton de la communication, en bonne cohérence avec ce qui précède et ce qui suit, en bonne correspondance entre ce qui se fait et ce qui se dit.

Chaque élément prend sens parce qu'il entre en composition avec d'autres éléments. Une continuité s'établit entre les actions et les acteurs (dans la voix et les attitudes en particulier), en même temps que chaque moment de la célébration trouve sa tonalité propre.

L'art de célébrer est donc le fait de célébrer avec art ; il nécessite un ajustement qui doit être réfléchi.





POUR METTRE EN PRATIQUE

La préparation du chantre-animateur

L'objectif de la préparation est que chacun trouve sa propre organisation, afin d'être présent à la liturgie, de participer à la prière commune, et de pouvoir s'ajuster à la célébration à tout moment.

En amont :

- Préparer les chants : les apprendre si nécessaire, lire toutes les paroles, placer les respirations ;
- Mémoriser par cœur les refrains et acclamations ;
- Réfléchir aux tempi ;
- Préparer la gestuelle (début du chant, passage couplets/refrain, fin du chant) ;
- Mettre les chants dans l'ordre dans un classeur ou équivalent pour ne pas avoir à les chercher (éviter les feuilles volantes).

Le jour de la célébration

Pour bien chanter :

- Prendre conscience de sa posture ;
- Se placer debout, les pieds bien ancrés dans le sol et écartés de la largeur du bassin, les genoux légèrement déverrouillés, dans une position stable et confortable. Vérifier que la nuque est dans l'alignement de la colonne vertébrale ;
- La mâchoire est déverrouillée, les dents très légèrement écartées, les lèvres ne se touchent pas et la pointe de la langue repose en bas de la bouche contre la gencive inférieure sous les dents.

Le réveil physique et vocal du chanteur :

À faire à la maison avant de partir pour l'église

- Exercices corporels : étirement dos-bras-épaules-cou, ancrage, posture... ;
- Exercices respiratoires : expiration très profonde, puis laisser l'air entrer sans effort, souffler sur CH, FFF, SSS à un rythme régulier ;
- Exercices de résonance : BRRR, MMM, OUOU en effectuant des promenades sur l'étendue confortable de la voix sur ce son ;
- Exercices vocaux : sur des voyelles , I d'abord, puis A, sans forcer, en parcourant la voix depuis l'aigu jusqu'au grave, faire ensuite quelques exercices (quintes, arpèges, sirènes etc.) dans la nuance piano ou mezzo-forte, puis ajouter des consonnes N, D.

Soigner sa tenue vestimentaire

Sobriété, dignité, couleur, style, éviter les manteaux.

15 minutes avant la célébration :

- Régler le pupitre (hauteur, inclinaison) ;
- S'assurer que le micro fonctionne et qu'il est bien positionné ;
- Installer le classeur des partitions sur le pupitre, il y restera pendant tout le temps de la célébration ;
- Caler avec l'organiste la question des tempi, des alternances ;
- Si l'on se sent stressé, faire un exercice de relaxation et des expirations profondes suivies d'inspirations tranquilles ;
- Puis rester assis quelques minutes à sa place et confier au Seigneur dans la prière la mission reçue et l'assemblée.

Pendant la célébration :

- Tout au long de la célébration, garder la dignité de la posture ;
- Écouter l'assemblée ;
- Participer à la prière ;
- Être présent à la célébration, à ce qui est dit, à ce qui est fait.



La place du chantre-animateur dans l'église

Réfléchir à la place qu'il occupe dans l'église est un préalable pour le chantre-animateur. Il importe d'être vu de tous de façon à pouvoir guider efficacement le chant. Il importe aussi de garder une certaine discrétion. Il n'existe pas de solution toute faite. Le chantre-animateur trouvera sa juste place en fonction de ce dont l'assemblée a besoin. Cela implique de s'adapter à chaque célébration et à son déroulement.

Habiter le lieu

- Les trois lieux essentiels de la célébration liturgique sont à repérer : l'autel, l'ambon et le siège de présidence.
- Le chantre-animateur évite de se placer au même niveau que l'ambon ou que l'autel. Si le chœur est très surélevé, il choisit un niveau intermédiaire. Il veille à ne pas accentuer sa visibilité en comparaison de celle du célébrant.

S'adapter à l'assemblée

- Concrètement, on peut se poser les questions suivantes : L'assemblée est-elle de taille importante ou réduite ? Est-elle plutôt chantante ? Le chant est-il connu de tous ? Présente-t-il des difficultés de rythme ou de mélodie ? La réponse à ces questions peut donner quelques idées sur les besoins de l'assemblée.
- La présence d'un groupe d'enfants chantant, de solistes, musiciens, petit chœur... peut amener à modifier ponctuellement la place du chantre-animateur dans l'église.
- Pendant le temps d'apprentissage d'un chant, une présence plus importante est souvent nécessaire. De même avec une assemblée peu habituée.
- Si l'assemblée est très réduite (obsèques, baptême...), l'animateur peut se mettre davantage en retrait, en se plaçant au même niveau qu'elle. Les gestes sont réduits au minimum.



S'accorder à l'action liturgique

- La posture du chantre-animateur influe beaucoup sur celle de l'assemblée. Elle doit être adaptée au moment de la célébration. Ainsi, pour le Kyrie, il peut se tourner vers la croix en se plaçant de côté plutôt que face à l'assemblée. De même pour l'Agnus Dei, il se tourne vers l'autel pour signifier que le chant accompagne la fraction du pain. De façon générale, il privilégie une posture autre que frontale quand le rite y invite et que cela est possible.
- Quand il est psalmiste, il se rend à l'ambon, lieu de la proclamation de la Parole de Dieu.
- Quand il n'a pas à guider le chant, il ne reste pas au lieu de l'animation, mais rejoint sa place.
- Certains chants ne nécessitent pas d'intervention gestuelle particulière. Tout au plus, un simple geste de départ suffit pour l'acclamation d'anamnèse, pour une intervention brève de l'assemblée, pour reprendre « prends pitié de nous » dans le Kyrie ou l'Agnus, pour le Notre Père, l'antienne de psaume ou le refrain de prière universelle... L'orgue seul peut même indiquer le départ à l'assemblée.
- Dans un chant dialogué, le chantre-animateur veille à ne pas couvrir la voix de l'assemblée par la sienne, en s'éloignant du micro.

Accessoires

Le pupitre

Le pupitre peut être utile. On ne doit pas le confondre avec l'ambon. Il est donc plus discret, l'idéal étant qu'il s'harmonise avec le mobilier de l'église. Il doit être pratique ; la hauteur et l'inclinaison doivent pouvoir s'adapter à chacun.

Le micro

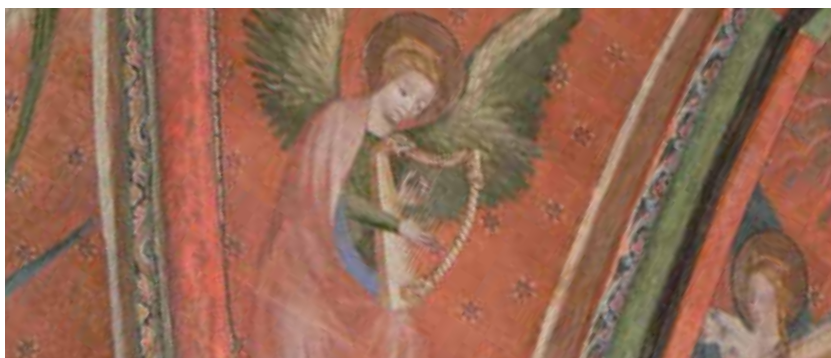
Un micro type 'col-de-cygne' non solidaire du pupitre permet davantage de souplesse et d'adaptabilité, par exemple pour pouvoir se tourner facilement vers l'autel ou la croix.

Un second micro ou un 'sans fil' est de bon secours pour des interventions soliste ou pour permettre une conduite du chant uniquement par la voix lorsque la visibilité du chantre-animateur n'est pas nécessaire.

On pensera à vérifier la hauteur et le fonctionnement des micros avant la célébration.

Une estrade ?

Le chantre-animateur doit pouvoir être vu de toute l'assemblée. Il peut être nécessaire de prévoir une petite estrade, suffisamment large pour être stable.



La voix

Le corps humain est un instrument musical bien particulier, car le chanteur est indissociable de son instrument, il ne peut se séparer de lui comme le ferait un guitariste ou un pianiste.

L'appareil vocal est une combinaison de différents outils qui travaillent simultanément, mettant l'air en vibration.

Tout le corps chante, mais quatre éléments concourent étroitement à la production de la parole et du chant : la soufflerie, le vibreur, les résonateurs et le système articulateur.

La soufflerie

C'est :

- un réservoir d'air permettant d'emmagasiner l'air suffisant à la phonation : les poumons ;
- une tuyauterie permettant de véhiculer le souffle : la trachée ;
- un moteur : ensemble de muscles qui permet de générer l'énergie nécessaire à la production du souffle. Le diaphragme, muscle large et fin, situé sous les poumons assure avec les muscles intercostaux et abdominaux la contraction et l'expansion de la cage thoracique permettant la respiration. Les côtes servent de support structural à l'ensemble des éléments thoraciques.

Le vibreur

Il est constitué d'un ensemble de cartilages articulés comprenant les deux cordes vocales : c'est le larynx.

Les cordes vocales sont deux rubans, séparés pour l'inspiration ou l'expiration, mais qui s'accolent pour la production sonore. Rapprochées et grâce à une pression d'air appropriée venant des poumons, elles vibrent l'une contre l'autre (comme une anche double).

Les résonateurs

Ils sont constitués :

- du pharynx (ou arrière-gorge) : ensemble de cavités plus ou moins souples qui permettent de modifier la fréquence et le timbre des sons émis ;
- des cavités buccales et nasales, du sinus et du crâne.

Le système articulateur

C'est l'élément mobile du conduit vocal permettant l'articulation des consonnes et la formation des voyelles : dents, langue, lèvres, mâchoire, voile du palais...

La respiration est le souffle de la vie. Elle commence à la naissance par une première inspiration pour se terminer à la mort par une dernière expiration.

Elle comprend deux phases : l'inspiration et l'expiration. C'est l'air rejeté par l'expiration qu'on utilise pour la phonation.

L'inspiration est profonde et silencieuse avec une détente des muscles abdominaux. Elle met en jeu toute l'ouverture corporelle (expansion abdominale et thoracique, ouverture de la gorge, détente de la mâchoire...). À l'inverse, l'expiration est active et tonique.

Sous l'effet de la remontée du diaphragme poussé par les abdominaux, l'air envoyé sous pression dans le larynx fait vibrer les deux cordes vocales. Le souffle devient sonore et ce son va prendre son timbre, sa puissance et sa richesse harmonique dans les cavités supérieures (pharynx, bouche, fosses nasales). C'est là que la voix trouve son éclat, sa résonance et son rayonnement. L'articulation donne alors un sens au message sonore.

Un bon conseil : comme l'instrument est apporté chez le luthier, le travail avec un intervenant régulier, professeur de chant peut être utile.

L'intervenant, regard et écoute extérieurs, permet de conseiller, et de renforcer ou d'améliorer ce qui est nécessaire au bon fonctionnement vocal.

Le geste de conduite du chant

Lorsque cela est nécessaire, le chantre-animateur conduit le chant de l'assemblée¹²

La position du corps

- Être stable sur ses pieds, ni penché en avant, ni en arrière (pas de déséquilibre), sans raideur, le buste droit, la tête dans le prolongement de la colonne vertébrale.
- Les bras sont arrondis, ouverts.
- Les deux mains sont libres, le creux des mains arrondis (éviter de tenir le feuillet de chant ou la partition, éviter de suivre du doigt...).

L'invitation à la participation

Par l'attitude générale (regard, visage, énergie...), donner la bonne intention du chant.

Le visage reflète le sens des mots prononcés, sans tomber dans une exubérance hors de propos. Des paroles de joie ou d'espérance avec un visage fermé, figé, triste, ne sont pas crédibles. Penser à ce que l'on dit, prier ce que l'on dit, cela se reflétera sur le visage.

Le geste de démarrage

- Les bras sont ouverts, les coudes légèrement décollés.
- Si un instrument donne le ton (orgue ou autre), l'écouter calmement. Les mains se mettent en position de départ vers la fin de l'introduction.
- L'avant-geste précède et prépare le départ du chant : il indique le tempo, la nuance et le caractère du chant. Pour le réaliser, on bat le temps précédent le départ, en respirant, avec un léger rebond du poignet ou de l'avant-bras. Cela donne avec précision le début. La respiration est synchronisée avec le geste et invite l'assemblée à respirer.

¹² Voir la fiche La place du chantre-animateur, p. 24

La conduite du chant

- Le mouvement de la main n'est articulé, d'une manière générale, ni du poignet, ni du coude, mais essentiellement de l'épaule.
- Il s'effectue toujours dans la direction verticale, le mouvement d'avant en arrière ou d'arrière en avant n'étant pas lisible.
- Le geste de direction consiste simplement à donner la pulsation avec régularité et sobriété. On ne marque pas toutes les notes, encore moins les syllabes.
- S'il y a des notes longues, on ne marque pas tous les temps mais simplement les appuis essentiels. On peut redonner un élan pour les phrases musicales.
- Le geste est proportionnel à la taille de l'assemblée, en gardant la verticalité du geste (sans utiliser de grands gestes en largeur).
- On peut, si nécessaire et si on la maîtrise bien, utiliser une direction métrique (à 2/3/4 temps).
- Si le chantre-animateur chante seul les couplets, il baisse les bras pendant ce temps.
- Le chantre-animateur est d'abord celui qui écoute afin de rectifier un tempo, relancer une phrase, indiquer un caractère. Pas de bavardage gestuel !

Durant la célébration, la démarche du chantre-animateur est calme et recueillie, il ne se déplace pas inutilement. La discrétion et la sobriété de ses interventions, et la précision de ses gestes, sont ses principales qualités. Son attitude doit inviter l'assemblée à se tourner vers celui qu'elle célèbre : Jésus-Christ.

Le geste de fin

Il s'agit d'obtenir une finale nette, mais sans brutalité :

- Les mains soutiennent la note finale jusqu'au bout. Elles s'élèvent légèrement pour annoncer l'arrêt. Elles coupent le son par un léger « posé ».
- Le retour au silence se fait après quelques secondes d'immobilité avant de redescendre les mains et revenir à sa place. Il est souhaitable que la dernière note du chant ne détruise pas ce que l'ensemble a pu éveiller. Le message du chant se prolonge et est alors intériorisé.



Le répertoire paroissial : élaboration et gestion

Qu'est-ce qu'un répertoire de chants ?

Ce qui constitue l'assemblée

Le répertoire de chant contribue à l'édification de la communauté comme Corps du Christ par le partage des mêmes mots de la foi.

Un instrument de mémoire

Pour une assemblée, le répertoire de chants est instrument de mémoire de la foi. Au fil des dimanches et des années, il permet à la liturgie de se déployer comme une symphonie de paroles, d'hymnes, de psaumes, de dialogues, d'acclamations, de prières.

Une fonction-signal

Chaque temps liturgique possède une couleur qui lui est propre et qui le distingue des autres. Le répertoire de chants doit pouvoir assurer cette fonction distinctive.

Un certain nombre de « chants-signaux » permettent aux fidèles de savoir d'emblée qu'ils célèbrent un temps liturgique bien spécifique. Cela constitue une vraie richesse, propre à donner sens à la célébration.

Élaboration

Un projet à long terme

Le répertoire n'est pas seulement un catalogue ; il signifie l'ensemble des musiques adoptées par la communauté. Cette dernière doit pouvoir s'identifier à lui au cours d'un lent et long processus.

Pour constituer un tel outil, il faut nombre de recherches, d'hésitations, de reprises.

Il convient de travailler dans la durée. Ce qui implique la répétitivité des éléments chantés.

Un projet pastoral

Constituer un répertoire ne peut se faire qu'en lien avec un projet pastoral. En effet, il ne peut être l'œuvre d'une seule personne ou d'une seule sensibilité. Il vise en effet une communauté composée de personnes différentes, qui viennent célébrer ensemble. Il nécessite donc le travail d'un groupe où sont représentés les porteurs du projet pastoral, les chantres-animateurs, les instrumentistes, le chef de chœur (s'il y a une chorale).

La communauté paroissiale a besoin de :

- l'ensemble des psaumes que l'on trouve dans les différents rituels liturgiques ;
- chants réservés à des temps liturgiques privilégiés : Avent, Noël et temps de Noël, Carême, Semaine Sainte, Pâques et temps pascal, Ascension, Pentecôte ;
- chants pour célébrer le dimanche : processionnaires d'entrée et de communion, chants d'offertoire, d'envoi ...
- chants pour célébrer les Fêtes du Seigneur ;
- chants pour les fêtes de Marie et des Saints ;
- chants pour les différents sacrements de la vie chrétienne, et pour les funérailles ;
- chants pour les veillées, les temps d'adoration et de prière ;
- chants pour la Liturgie des heures.



Le répertoire existe, il doit être validé

Les communautés chantent. En ce sens, elles ont déjà un répertoire. Souvent, elles disposent d'un recueil.

Un travail préalable sur ce « répertoire de base » de la communauté est la première étape. Cette démarche consistera d'abord à trier : ce chant est-il à conserver ou à éliminer (voir les critères dans la fiche « Pour choisir un chant »). Puis, ce tri permet de voir si on manque de chants pour telle ou telle période ou fête et donc de le compléter, en incorporant les chants qui viendront l'enrichir.

La reprise de chants anciens est aussi utile : c'est une façon de s'inscrire dans la tradition de l'Église.

Avec souplesse

Il est évident que certains chants n'ont de sens que pour un temps liturgique donné et, parfois même, pour un rite bien spécifique. Mais il en est d'autres qui, bien qu'ils soient classés dans tel temps liturgique, conviennent aussi pour les dimanches dans l'année ou pour d'autres célébrations.

Gestion

Le répertoire est un organisme vivant !

Quand un certain bagage de chants se trouve acquis par l'assemblée - ce qui suppose pédagogie et technique d'apprentissage - il s'agit de l'entretenir. Le répertoire existe parce que les chants aptes à nourrir la foi sont effectivement mis en œuvre dans les célébrations.

On aura soin d'utiliser les chants retenus dans le cycle des trois années liturgiques, ce qui valide leur présence au répertoire.

Les apports nouveaux sont basés sur des critères liturgiques, et permettent d'ajuster le répertoire.

Quelques recommandations

Veiller à ce que la diversité des formes musicales soit représentée : hymnes, tropaires, cantiques couplets/refrain, litanies, acclamations...

Penser à constituer un fond de mémoire intergénérationnel.

Varié les styles et les genres : ne pas rester « tout Gouzes, tout Emmanuel, tout Berthier... »

Le CNA¹³, les revues de musique liturgique, les recommandations du service diocésain sont de bons éléments de réflexion et de choix.

¹³ Chants Notés de l'Assemblée (CNA), Paris Bayard éditions 2001. Le CNA est le recueil de chants promus par les évêques francophones pour les paroisses.

Pour choisir un chant

Pour choisir un chant qui convienne bien à la célébration liturgique, trois critères sont essentiels :

Le respect du temps liturgique

L'année liturgique a une fonction structurante pour le chrétien, afin qu'il participe au grand mouvement du salut qui va de la mort à la Vie. Elle donne sens à la vie du chrétien qui se laisse modeler par Dieu en parcourant le chemin proposé.

Cependant, il ne convient pas de vouloir coller systématiquement aux textes du jour : c'est d'abord le Seigneur ressuscité que nous célébrons. Le chant liturgique permet plutôt de donner une juste couleur au temps liturgique.

La façon dont le chant est bien articulé au rite célébré

Il importe que tout responsable du chant ait bien intégré ce que l'Église invite à vivre dans chaque rite de la célébration, de telle manière qu'il place les chants en connexion avec les rites. La musique n'est pas un ornement artistique, bien qu'elle doive garder sa valeur d'art, mais elle est au service de l'action liturgique.

La foi exprimée par les paroles du chant

Le chant permet de faire grandir la foi de celui qui chante et cela rejait sur la foi de l'Église, puisque c'est en Église que le chant liturgique se pratique. Il convient alors de vérifier la capacité du chant à dire cette foi.

Concrètement, lorsque l'on choisit un chant

1- Lire soigneusement le texte

Qui parle, à qui, pour dire quoi ?

Ce chant dit-il la Bonne Nouvelle et le don de Dieu ?

Est-il fidèle au message reçu, dont nous sommes les héritiers et que nous avons à transmettre, c'est-à-dire est-il fidèle au contenu de la foi de l'Église ?

Ce chant nous tourne-t-il vers Dieu, vers l'avenir du Royaume ?

Quelle est la démarche spirituelle suggérée : louange, méditation, supplication... ?

L'ensemble du texte est-il cohérent ? A-t-on facilité à le dire ?

Lire l'ensemble de couplets : présentent-ils une progression qu'il convient de respecter, ou peut-on choisir des couplets ?

Est-il approprié au temps liturgique ?



2- Lire la musique

Le texte est-il mis en valeur et enrichi par la musique ?

Le climat de la musique convient-il au texte ?

Les accents de la mélodie correspondent-ils à ceux du texte ?

Les éléments rythmiques, les intervalles, sont-ils adaptés à l'assemblée présente et aux capacités des chantres ?

La partie instrumentale ou la polyphonie sont-elles nécessaires ?



3- Réfléchir à la cohérence avec le rite

Ce chant va-t-il permettre au rite de se déployer ?

La musique choisie permet-elle au rite de remplir sa fonction liturgique ?



4- Penser à la mise en œuvre

Une mise en œuvre particulière est-elle proposée ?

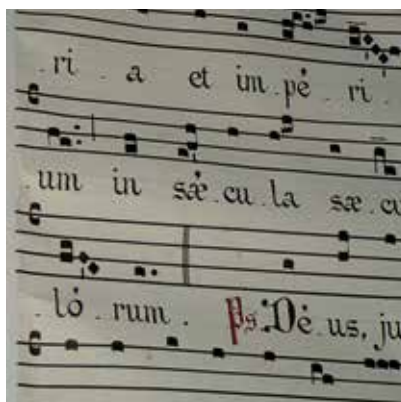
Une alternance est-elle à prévoir (solistes, assemblée, chœur, instruments) ?

Je choisis un chant qui, par son texte, ses rythmes, ses possibilités de mise en oeuvre, transforme une assemblée disparate en Corps du Christ à la fois un et divers.

Petits points de vigilance :

- Ce n'est pas parce qu'un chant me plaît, qu'il provoque en moi des émotions ou qu'il me fait chanter de bons sentiments que je le choisis.
- Ce n'est pas parce qu'un chant est facile, qu'il est à la mode, qu'on a du plaisir à le chanter, que je le propose à l'assemblée.
- J'éviterai aussi de choisir un chant qui me tourne vers moi, qui m'installe dans une relation à sens unique avec Dieu, au détriment d'une relation en Église.

La cote attribuée par le SECLI¹⁴ et le CNA¹⁵ sont de bons outils pour discerner le temps liturgique ou le rite auquel le chant est destiné.



¹⁴ Secrétariat des Éditeurs de Chants pour la Liturgie SECLI, organisme d'Église qui attribue les cotes des chants et qui gère les droits des auteurs et compositeurs liturgiques.

¹⁵ Chants Notés de l'Assemblée (CNA), Paris, Bayard éditions 2001. Le CNA est le recueil de chants promus par les évêques francophones pour les paroisses.

Le choix de l'ordinaire

Par l'ordinaire, on désigne l'ensemble des chants et acclamations qui sont chantés à (presque) toutes les messes. Les textes de ces chants, qui ne varient pas, sont donnés par le Missel Romain. Il s'agit des : Préparation pénitentielle, Gloria, Acclamation de l'Évangile, Credo, Sanctus, Anamnèse, Agnus Dei.

On les distingue des autres chants : chant d'entrée, chant d'offertoire, de communion, hymne après la communion, chant d'envoi, qui sont propres à chaque célébration et sont généralement des compositions ou des psaumes. L'Acclamation de l'Évangile est traitée ici, bien qu'elle ne fasse pas exactement de l'ordinaire, car son verset est lié à l'Évangile du jour.

Le choix de l'ordinaire est lié au sens du chant et du rite qu'il incarne ou accompagne, au temps liturgique et à la composition de l'assemblée.

Préparation pénitentielle (et Kyrie eleison)

Dans la préparation pénitentielle, les fidèles implorent la miséricorde du Seigneur et s'adressent au Christ, sauf « Je confesse à Dieu tout-puissant », (et donc pas à la Trinité). Le missel en propose quatre formes.

Les deux premières sont conclues par trois suppliques simples (« Kyrie eleison, Christe eleison, Kyrie eleison » ou « Seigneur, prends pitié ; ô Christ, prends pitié ; Seigneur prends pitié »), la troisième est constituée de trois invocations, chacune conclue par la supplique.

La forme musicale est litanique ; une alternance chantre ou chorale/assemblée est souvent bien adaptée, surtout s'il y a répétition d'une phrase musicale.

La quatrième forme, qui convient particulièrement en temps pascal, est l'aspersion, accompagnée par le chant « J'ai vu l'eau vive » ou un des psaumes prévus. Il est vivement conseillé de se reporter au missel afin de redécouvrir dans le détail comment le peuple de Dieu est invité à vivre ce temps.

Gloria (Gloire à Dieu)

L'Église rassemblée par l'Esprit Saint glorifie Dieu le Père et le Fils, l'Agneau de Dieu qu'elle supplie.

Ce chant prend la forme d'une grande hymne en prose (et donc sans refrain) dont la composition remonte aux premiers temps de l'Église. On veillera donc particulièrement au respect du texte du missel.

Les mises en œuvre hymniques proposent souvent de la chanter en alternance, avec une imitation musicale qui facilite le chant de l'assemblée, l'introduction « Gloire à Dieu au plus haut des cieux » étant normalement entonnée par le prêtre qui préside.

Acclamation de l'Évangile

L'assemblée des fidèles accueille le Seigneur qui va leur parler dans l'Évangile. C'est le chant de l'Alléluia, sauf en temps de Carême où il est remplacé par une acclamation propre.

Le verset qui introduit l'Évangile est cantillé par un chantre et non par le prêtre ou le diacre qui proclame l'Évangile.

L'acclamation est reprise par tous après le verset.

Après l'Évangile, la phrase prévue est : « Acclamons la Parole de Dieu » et l'assemblée répond « Louange à toi Seigneur Jésus ».

Credo (Je crois en Dieu)

Le peuple répond à la Parole de Dieu en proclamant la foi de l'Église.

Deux textes sont donnés dans le Missel : le Symbole des Apôtres et le Symbole de Nicée-Constantinople. Ces textes exprimant la foi commune de toute l'Église ne peuvent être modifiés ou accommodés, et sont dits par tous.

Sanctus (Saint le Seigneur)

C'est le chant de la communion des Saints. Il est tout à la fois adoration (« Saint, Saint, Saint le Seigneur »), proclamation (« Le ciel et la terre..., béni soit... »), et acclamation (« Hosanna... »).

Après l'invitation par le prêtre dans la prière eucharistique, il est brièvement mais significativement introduit musicalement, et chanté par tous.

Anamnèse

Par cette acclamation, l'Église fait mémoire du Christ lui-même en s'adressant à lui, et le loue pour sa passion, sa résurrection et l'attente de sa venue dans la gloire.

Le prêtre chante l'invitatoire, toute l'assemblée répond.

Agnus Dei (Agneau de Dieu)

Il accompagne le rite de la fraction du pain qui signifie qu'en communiant à l'unique pain de vie, nous devenons un seul Corps. L'invocation est répétée autant de fois que nécessaire et est conclue la dernière fois par « Donne-nous la paix ».

La forme musicale est litanique ; le plus souvent, l'invocation est confiée au chantre ou la chorale, l'assemblée y répond.

Ce chant associe le geste de fraction qui signifie le partage, à la condition de ce partage qui est le sacrifice du Christ rappelé par le thème de l'agneau. C'est pourquoi il est nécessaire que ce chant dure tout le temps de la fraction et pas plus.

Nota : on fera bien la distinction entre le geste de paix et la fraction du pain.



Repères

Les cotes

Elles sont délivrées par le SECLI¹⁶ après une étude sérieuse et collégiale.

AL : ordinaire de la messe respectant le texte liturgique proposé par le Missel

C : ordinaire de la messe autre que le texte liturgique

Les « Messes »

Des compositeurs regroupent sous ce terme la mise en musique des chants de l'ordinaire. De plus en plus, ils veillent à l'emploi du texte liturgique et à l'adéquation de la musique avec le climat propre à chaque rite.

Cependant, certaines « Messes » proposent une mélodie unique pour tout l'ordinaire. Cela se fait souvent au détriment du sens même de ce que nous sommes invités à vivre par le rite. On comprend aisément qu'un même air ne peut exprimer tour à tour la supplication, la louange et l'acclamation.

On peut aussi choisir sans crainte des chants issus de différentes « Messes » en vérifiant que chacun respecte l'intention liturgique du rite.

Français, latin ?

Si personne ou presque ne remet en cause le chant du Kyrie (en grec) ou les diverses incantations telles Alléluia, Hosanna, Amen, Maranatha (en araméen), le débat reste souvent ouvert, pour ne pas dire animé, concernant l'emploi du latin dans les chants et notamment ceux de l'ordinaire.

Celui-ci est la langue de l'Église Catholique Romaine, qui permet une continuité avec les premiers chrétiens. Par ailleurs, le latin n'est la langue officielle d'aucune nation qui pourrait se l'approprier. Outre le fait que le latin dans les chants de l'ordinaire nous remet en lien avec ceux qui l'ont chanté au travers des siècles, il est un langage commun qui permet à l'Église d'aujourd'hui de chanter ensemble et avec les mêmes mots la louange de Dieu. Ceux qui sont allés à Rome ou ont vécu des rassemblements comme les JMJ, en ont fait l'expérience concrète.

À noter que l'emploi du latin ne se limite pas aux mélodies grégoriennes qui ont bien sûr leur intérêt (à condition de les travailler). En effet, de nouvelles compositions sont régulièrement éditées avec un texte latin. On veillera, lorsque le latin est choisi, à ce que la traduction en français soit disponible, surtout s'il s'agit du Gloria ou du Credo.

¹⁶ SECLI : Secrétariat des Éditeurs de Chants pour la Liturgie, organisme d'Église qui attribue les cotes des chants et qui gère les droits des auteurs et compositeurs liturgiques.

Le chant du psaume

Le psaume « responsorial »

Après la première lecture, il permet à l'assemblée de « répondre » à la Parole de Dieu. Extrait biblique, il est à la fois Parole de Dieu et prière de l'Église sous forme poétique.

Le Lectionnaire a retenu les versets du psaume qui répondent le mieux à la première lecture et les a organisés en strophes régulières.

En cela, le psaume éclaire et permet à l'assemblée de saisir ce qui a été proclamé. Il convient donc de ne pas le remplacer par un autre chant.

La psalmodie, le psalmiste

Il importe que le psaume responsorial soit chanté, au moins pour ce qui est de la réponse du peuple.

Le psalmiste, ou chantre du psaume, exécute les versets du psaume à l'ambon ou à un autre endroit approprié, tandis que toute l'assemblée est assise et écoute ; habituellement celle-ci participe par un refrain, à moins que le psaume ne soit dit de manière suivie, c'est-à-dire sans reprise d'un refrain.¹⁷

Le psaume est de l'ordre du chant. C'est une « cantillation », sorte de déclamation entre le « dire » et le « chanter ». On se sert de tons très simples, sur peu de notes ; ceux-ci doivent être au service du texte qui est premier. Le psalmiste doit entrer dans le rythme de la parole, respecter la ponctuation et éviter les allongements de finale.

L'antienne est une clé de lecture du psaume. Pour un même psaume, elle varie selon les temps liturgiques. Sa forme mélodique doit permettre une appropriation rapide par l'assemblée.

Il est préférable de garder une des deux antiennes proposées par le lectionnaire.

¹⁷ Présentation Générale du Missel Romain, n°61

Il est important de réfléchir à l'enchaînement avec les lectures. Pendant les déplacements, on peut prévoir un prélude et/ou un postlude instrumental. Un court silence après les dernières notes permet l'intériorisation.

Propositions de mises en œuvre

- L'assemblée chante l'antienne au début du psaume et après chaque strophe. Les versets sont confiés à un psalmiste ou à 2, 3 ou 4 voix solistes.
- L'assemblée chante un répons après chaque verset ou stique exécuté par le psalmiste.
- Le psalmiste chante les strophes et l'assemblée est invitée à reprendre le dernier stique, comme en écho. On maintient l'antienne au début et à la fin.
- On peut créer une alternance par verset, psalmiste/assemblée, nef droite/nef gauche ou chœur/assemblée.
- L'assemblée psalmodie tout le texte du psaume. L'antienne sera chantée au début et à la fin.



Antienne : texte bref, le plus souvent tiré du psaume qu'il encadre. Sorte de refrain chanté par tous, qui attire l'attention sur un aspect du texte (ou du mystère célébré) et aide à le comprendre.

Stique : équivaut à une ligne ordinaire du poème, et correspond à l'un des membres du verset.

Verset : unité poétique de base du psaume. Il est composé de plusieurs stiques.

Strophe : regroupe plusieurs versets. Les strophes sont clairement séparées par un espace blanc.

L'apprentissage de nouveaux chants

L'introduction de nouveaux chants et leur apprentissage concernent tous les acteurs musicaux de la liturgie.

Un travail préalable commun sur les nuances, tempi et intentions du chant est souhaitable. Il favorisera ensuite l'appropriation par l'assemblée.

Cet apprentissage s'inscrit dans la durée et est suivi d'une utilisation régulière pour permettre à tous d'apprécier et de mémoriser le chant. Ce nouveau chant fera ensuite partie du répertoire paroissial.

Certains chants peuvent être introduits par lente imprégnation, d'autres exigent un véritable apprentissage, pour éviter que l'assemblée ne reste dans certaines imprécisions



Le travail préparatoire

Il s'agit de **repérer la structure du chant** :

- la part de chacun : pour que l'assemblée repère ce qu'elle a à chanter, il faut lui présenter clairement les parties qui lui reviennent, et non chanter l'intégralité du chant ;
- les phrases mélodiques, les parallélismes et les différences, les difficultés rythmiques ou mélodiques qui permettront d'organiser l'apprentissage, d'identifier les fragments à travailler isolément.

Il n'y a aucune obligation à commencer l'apprentissage d'un chant par son début.

Il est important d'isoler les difficultés éventuelles afin de les traiter séparément. Il convient de connaître par cœur le chant pour être capable de reprendre n'importe quel passage.

L'apprentissage par l'assemblée

Tout apprentissage gagne à être organisé avec l'instrumentiste accompagnateur.

Avant la célébration

- Si le nouveau chant est prévu pour une occasion particulière, il convient d'anticiper son apprentissage.

- Écarter les termes techniques, faire appel à la joie de chanter et à la foi.

- La pédagogie est celle du modèle à imiter (ne pas rechanter l'erreur pour la faire remarquer mais faire réentendre le bon modèle car la mémoire auditive est extrêmement puissante !)

Le modèle peut être donné et repris plusieurs fois selon la difficulté. Pour savoir si c'est nécessaire, il faut écouter l'assemblée et donc... ne pas chanter avec elle !

- Faire entendre une première fois en entier le refrain ou la strophe, puis le faire apprendre par fragments. À la fin, rechanter le tout une fois et le faire reprendre.

- Parler le moins possible pour éviter d'interrompre la musique.

C'est par l'écoute et la répétition que l'assemblée pourra peu à peu s'approprier le chant.



Pendant la célébration

S'il n'est pas possible d'anticiper (exemple : processional des Rameaux), jouer sur la mise en œuvre permet l'apprentissage (exemple : bisser certaines phrases).

La présence d'un chœur sur lequel s'appuyer facilite l'apprentissage. Pour cela, la polyphonie n'est pas mise en place la première fois.



Pour apprendre un chant à l'assemblée

- Faire répéter avant la messe uniquement le refrain ou le répons.
- Si l'on a un peu de temps, faire répéter un chant avant la messe (répétition par phrases A, B, AB, C, D, CD..., rester dans le tempo, pas de commentaire de la part du chantre).
- Chanter en faisant des reprises pendant la messe (même si elles ne sont pas indiquées sur la partition, elles pourront ensuite être supprimées).
- Rôle de l'organiste : utiliser ce thème les dimanches précédents ou au cours de la messe avant qu'il ne soit chanté.
- Rôle de la chorale : le faire entendre les dimanches précédant le temps choisi pour l'apprentissage par l'assemblée.
- Utiliser le chant sur l'ensemble d'un temps liturgique.
- Accepter le temps de l'apprentissage.



Les chorales, les groupes de chant

Chorale, schola, groupe de chant, ... ces appellations reflètent la diversité de ceux qui les constituent : nombre de chanteurs, âge, aptitude musicale, étendue du répertoire.

Pourtant, tous exercent une même fonction liturgique, qu'ils la remplissent tous les dimanches, une fois par mois, aux fêtes seulement ou lors des célébrations diocésaines.

Parmi les fidèles, la schola ou la chorale exerce sa fonction liturgique propre ; il lui appartient d'assurer les parties qui lui reviennent en les exécutant comme il se doit, selon les divers genres de chant, et de favoriser la participation active des fidèles par le chant.¹⁸

Chorale et assemblée

Membre de l'assemblée, la chorale l'entraîne à chanter avec elle ou à sa suite. Les chants doivent être issus du répertoire paroissial. Ceci n'exclut pas l'introduction de nouveaux chants, la chorale devenant un bon soutien pour leur apprentissage.

Plus qu'un soliste, la chorale donne une bonne image du chant collectif auquel l'assemblée peut se joindre.

Il est important que la chorale ne fasse entendre la polyphonie que lorsque l'assemblée a pris pleine possession de la mélodie principale. En effet, lorsqu'une polyphonie arrive à l'oreille, le réflexe est de ne pas chanter mais d'écouter.

Un bel unisson lors du chant d'entrée suggère que le Seigneur veut rassembler ; lors d'acclamations eucharistiques, il exprime que nous chantons tous « d'une même voix ».

¹⁸ Présentation Générale du Missel Romain, n°103

Entraîner l'assemblée, c'est aussi dialoguer avec elle. Si la chorale dialogue, elle écoute quand l'assemblée assure sa partie. Il convient alors de rechercher des mises en œuvre qui ne soient pas systématiquement les mêmes et soient bien en adéquation avec le sens du chant.

On peut composer différentes alternances ou un enrichissement vocal avec :

- soliste/petit chœur/grand chœur/assemblée
- voix d'hommes/voix de femmes/voix d'enfants
- nef droite/nef gauche
- monodie/deux voix/polyphonie
- a cappella/avec accompagnement instrumental

Il est des moments où l'acte liturgique ne suppose pas la voix de l'assemblée qui participe alors en écoutant. Par l'exécution d'un chant composé d'un beau texte et d'une belle musique, la chorale peut prolonger la méditation après la Parole, accompagner la procession des offrandes, inviter au recueillement après la communion... Ce peut être l'occasion de faire entendre des pièces du répertoire de musique sacrée (attention, toutes ne conviennent pas à une liturgie) ou grégorien, mais l'exécution requiert aussi un niveau à la hauteur de ce qui est donné à entendre.

L'assemblée pressent si la chorale vise la transmission d'un message avec le projet d'introduire dans le mystère ou cherche à se faire valoir.

Place de la chorale

Il importe que l'on voie clairement que la chorale est partie intégrante de l'assemblée. L'emplacement ne va pas toujours de soi, compte tenu de la configuration très diverse des églises et de leur acoustique. Il faut donc chercher l'endroit le plus judicieux pour que la chorale joue son rôle, en se plaçant par exemple dans les premiers rangs, ou dans un des transepts, en évitant de s'isoler de l'assemblée. La chorale n'étant jamais le centre de l'action liturgique, sa place n'est pas dans le sanctuaire¹⁹ où elle attirerait les regards et parasiterait la prière des fidèles.

Dans l'idéal, si le chef de chœur peut à la fois conduire le chant de son groupe et celui des autres fidèles, il les synchronise au mieux, sinon un chantre-animateur invite l'assemblée à chanter.

¹⁹ Sanctuaire : espace réservé à l'autel

Vie spirituelle des choristes

La vie spirituelle comporte une démarche d'offrande. Dans l'acte de chanter ensemble, chacun accepte de servir un rite, de se donner en donnant son souffle, de renoncer à son tempo préféré pour adopter celui du groupe... Ainsi, le chanteur consent-il à ne pas s'écouter chanter.

Son attention se porte sur les textes qu'il chante : ce qu'ils disent de Dieu, ce qu'ils font dire de Dieu, ce qu'ils disent de la présence des baptisés dans le monde ; alors le chant devient véritablement prière.



Prier et chanter

La chorale est soumise à l'impératif de la ferveur, pour elle et pour l'assemblée, et aussi à l'impératif de la technicité.

Il convient de faire le plus grand nombre de réglages à l'avance : les partitions sont prêtes, dans l'ordre, ne sont pas distribuées ou ramassées pendant la célébration, chaque choriste y a porté les indications de mise œuvre.

Le choriste prie en s'investissant dans les textes. S'il se contente de chanter des notes, il ne prie pas et distrait l'assemblée. Et lorsqu'il ne chante pas, il n'oublie pas sa participation active comme membre de l'assemblée ; il demeure ainsi toujours dans l'action liturgique.

Chanter avec les enfants

Le chant en catéchèse

La catéchèse a pour mission de permettre à la Parole de Dieu de trouver un écho dans le cœur des enfants et des jeunes. Les chants permettent alors de mémoriser les récits bibliques, de susciter le dialogue entre les enfants et Dieu, d'inviter à entrer dans des comportements comme le pardon, la fraternité...



Le chant en liturgie

La célébration liturgique a pour projet d'aller au cœur de la foi en se mettant en présence du Christ. La participation par le chant aide à se tenir devant Dieu. L'action du chant se situe alors dans une logique rituelle.

Le répertoire

Proposer des chants conçus pour les enfants (avec un langage simple mais pas simpliste, et une musique accessible mais pas infantile), mais aussi ceux de la mémoire commune, de la communauté des adultes. On peut chanter avec les enfants des textes qui dépassent leur compréhension, mettre dans leur bouche les mots de la communauté ecclésiale même s'ils n'en comprennent pas aujourd'hui tout le sens. L'adulte lui-même n'a pas fini d'apprendre le sens de tous les mots, à commencer par celui de « Dieu » qui dépasse toute compréhension !

Comment, par le chant, préparons-nous les enfants à prendre leur place dans la communauté des adultes ?

Comment, par le chant, habituons-nous les adultes à entendre l'expression des enfants et des jeunes ?

Comment, par le chant, les enfants et les adultes vont-ils grandir dans la foi ?

L'apprentissage avec un groupe d'enfants

- Être vu et voir tous les enfants : importance du regard qui rassemble et invite à écouter.

- Inviter les enfants à se redresser, afin de dégager la cage thoracique et bien chanter.

- Deux consignes simples : une main tournée vers soi - « C'est moi qui chante », les deux mains tendues vers les enfants - « C'est vous qui chantez ».

- L'apprentissage se fait par mimétisme, avec des phrases musicales assez courtes pour qu'elles puissent être répétées. Je chante une phrase, les enfants la reprennent, je chante la phrase suivante, les enfants la reprennent. J'enchaîne les deux, les enfants reprennent.

On reconstitue ainsi le chant en gardant cette alternance écoute/répétition, dans une même dynamique et en évitant les commentaires.

- Si le rythme est complexe, on peut dire le texte dans le rythme sans chanter, afin de mémoriser parole et rythme. On peut aussi accompagner le chant de gestes pour le mémoriser.

- Utiliser les formes dialoguées : garçons/filles, ceux de droite/ de gauche, certains chantent, d'autres fredonnent bouche fermée...

- Ne pas mettre de feuillet entre leurs mains. Utiliser un grand panneau pour écrire les paroles, ou apprendre par cœur.

Ne faisons pas du chant avec les enfants une simple distraction, une occupation pour passer le temps. Gardons-lui sa dimension de gratuité, l'expression du bonheur d'exister, qui dit la gratuité du don de l'amour de Dieu. La parole fait exister ce qu'elle exprime.

L'organiste

Le musicien d'Église est chargé de favoriser la rencontre du peuple rassemblé avec Dieu. Il ne fait pas qu'apporter une décoration, il ne sacrifie pas le service de la liturgie à sa propre expression mais permet au chant sacré de trouver sa plénitude.²⁰

Le dialogue organiste/chantre-animateur

L'organiste et le chantre-animateur doivent se rencontrer avant la célébration. Lors de cet échange, souvent bref, il n'est pas nécessaire de rappeler tout le déroulement de l'office, mais il convient d'éclaircir les particularités de la célébration du jour (modification du programme préalablement communiqué, choix des tempi, alternances assemblée/soliste, polyphonies chantées par la chorale...). Ce n'est pas le moment de répéter les chants, tant pour l'organiste que pour le chantre.

Une fois que la célébration est commencée, il sera difficile de communiquer.

L'organiste contribue à la bonne réalisation du chant. Par son introduction, il donne un certain nombre de références comme le ton, les premières notes de la mélodie, mais aussi le tempo et le caractère. Il accompagne ensuite le chant avec souplesse tout en conservant la mise en œuvre convenue au préalable (alternances et tempi).

Une fois la célébration terminée, il peut être intéressant de procéder à une relecture si des difficultés ont été rencontrées.

Le bon fonctionnement de ce duo organiste/chantre-animateur repose sur l'heureuse connivence des deux protagonistes qui s'établit au fil du temps.



²⁰ voir p. 63 Charte des organistes

L'organiste et son orgue

L'organiste régulier développe une connaissance intime de son instrument et de ses ressources : il est toujours plus inconfortable pour un organiste, même très expérimenté, de jouer sur un instrument dont il n'a pas l'habitude. Aussi si on a un organiste remplaçant, on veille à lui permettre de disposer d'un temps suffisant pour faire connaissance avec l'instrument.

Les rôles de l'organiste

La tâche de l'organiste liturgique est importante puisqu'il endosse plusieurs rôles.

Celui d'**accompagnateur** consiste à soutenir le chant mais aussi à réaliser lui-même les accords soutenant la mélodie.

Il a également un rôle de **soliste** (qui ne consiste pas à faire de la musique d'ambiance pour combler les vides). Les interventions solistes de l'orgue servent soit à accompagner une action liturgique, soit à introduire ou prolonger le caractère d'un moment donné de l'office.

À la frontière de ces deux rôles, l'organiste doit pouvoir à tout moment assurer les jonctions éventuelles entre des actions liturgiques, chants ou œuvres solistes. La manière d'assurer ces ponts musicaux qui donneront à la célébration cet aspect naturel et fluide, se fait par la pratique de **l'improvisation**. L'improvisation est certainement une compétence essentielle à l'organiste liturgique, mais elle est aussi la plus technique et nécessite une bonne connaissance de la liturgie.

Le tandem organiste/chantre-animateur est un maillon essentiel de la liturgie.

De la bonne coordination de ces deux intervenants dépend la qualité musicale de la célébration et de la prière chantée de l'assemblée.

Les instrumentistes autres que l'organiste

Les instruments sont un apport très riche pour la liturgie et sont désormais largement utilisés dans la liturgie romaine.

Chaque instrument a un apport différent et est précieux dans le chant communautaire en étoffant le chant de l'assemblée.

Le souci de l'unité liturgique impose au jeu des instruments le respect de leur place. Ils ne doivent pas altérer la perception du rite ni la compromettre, par exemple en couvrant les voix ou en noyant le texte, ou encore en détournant l'attention de l'écoute du texte.

*Quant aux autres instruments,... il est permis de les admettre dans le culte divin selon qu'ils sont ou peuvent devenir adaptés à un usage sacré, qu'ils s'accordent à la dignité du temple et qu'ils favorisent véritablement l'édification des fidèles.*²¹



Les instruments polyphoniques (guitare, harpe, cithare, clavier)

Ils accompagnent volontiers le chant de l'assemblée ou du chantre. Il faudra rester attentif à l'équilibre sonore. Ils apportent le soutien harmonique indispensable en l'absence d'orgue.

²¹ CONCILE VATICAN II, *Constitution Sacrosanctum Concilium*, n°120

Les instruments à son continu (flûte, violon, violoncelle, clarinette, hautbois, trompette, basson, etc...) monodiques et mélodiques

Ils favorisent la ligne et le phrasé en accompagnant la mélodie ou par l'utilisation du contre-chant. L'harmonie et le jeu des timbres exaltent la valeur expressive de la mélodie. Ils servent à habiter des espaces musicaux ou à dialoguer avec l'assemblée par de brefs interludes et des contre-chants.



Les instruments à percussion (batterie, djembé, tambourin)

Ils nécessitent une vigilance pour s'adapter à l'acoustique réverbérante des églises. Le discernement du musicien et la connaissance de la liturgie permettront de leur donner leur juste expression sans couvrir le chant.

En créant un espace, une ambiance sonore festive ou recueillie, la musique instrumentale permet à l'assemblée de vivre la célébration et de se pénétrer de l'atmosphère d'un temps liturgique.

Au travers de chaque tradition culturelle, l'Église est « *dans le monde de ce temps* » (*Gaudium et Spes* 62 §4).

L'instrument peut devenir adapté à un usage sacré dans la manière d'en jouer et de l'écouter s'il est mis d'abord au service de l'assemblée célébrante.

La place des instruments est d'autant plus valorisée qu'elle s'effectuera en harmonie avec la voix de l'assemblée, du chantre et du célébrant. Une nécessaire préparation et coordination permettent le déroulement harmonieux des offices et des célébrations. Les temps de répétition donnent ainsi l'habitude de l'écoute liturgique et du jeu commun.



Quelques conseils pratiques et questions à se poser sur l'emploi des instruments

- tous les instruments ne doublent pas la voix chantée ;
- ne pas faire jouer tous les instruments à chaque intervention, et seulement s'ils conviennent à l'expression requise ;
- rechercher les contre-chants instrumentaux existants ;
- adapter l'accompagnement avec la tonalité et la mise en œuvre du chant (accord plein ou arpège) ;
- pour un chant harmonisé à plusieurs voix, faire jouer à chaque instrument la voix qui convient le mieux à sa tessiture en veillant à l'équilibre.







POUR ALLER PLUS LOIN

Les textes du Magistère

Constitution Sacrosanctum Concilium (Constitution conciliaire sur la Sainte Liturgie)

Sacrosanctum Concilium est la première des quatre constitutions conciliaires. Elle a été promulguée par le concile Vatican II en décembre 1963, se donnant pour but la « *restauration et le progrès de la liturgie* »²² de l'Église catholique. Le texte a pour objet de donner des orientations générales, de dire ce qu'est la liturgie pour la vie de l'Église, notamment en vue d'une révision des livres liturgiques.

Les grandes lignes du texte sont :

- 1/ Principes généraux pour la restauration et le progrès de la liturgie
- 2/ Le saint mystère de l'Eucharistie
- 3/ Les autres sacrements et les sacramentaux
- 4/ L'office divin
- 5/ L'année liturgique
- 6/ La musique sacrée
- 7/ L'art sacré et le matériel du culte

²² CONCILE VATICAN II, *Constitution Sacrosanctum Concilium*, n°1

Ce texte se livre ainsi à une réflexion théologique sur la nature de la liturgie. Les pères du Concile réaffirment que toute la vie chrétienne doit être imprégnée par la liturgie, source et sommet de la foi et de la vie de l'homme. Le texte propose aussi des orientations concrètes qui ont pris corps dans la réforme de la liturgie.

Présentation Générale du Missel Romain (PGMR) L'Art de célébrer la messe

La PGMR est le « mode d'emploi » du Missel romain. C'est l'ouvrage de référence pour les prêtres, bien sûr, mais aussi pour tous les acteurs de la liturgie. Chaque rite ou moment d'une célébration est détaillé avec précision et souci du concret et on en donne le sens. Il est resitué dans l'ensemble de la célébration, du calendrier liturgique et de l'histoire de l'Église. Des mises en œuvre variées sont souvent proposées. Le rôle de chacun, cleric ou laïc, est précisé.

L'index analytique très fourni permet une recherche facile dès que l'on se pose une question.

« On entre guidé dans la liturgie : les rites nous sont donnés ; il convient de les respecter, car nous n'en sommes pas maîtres. Les communautés chrétiennes, comme les célébrants eux-mêmes, ont besoin d'être formées, introduites aux formes et aux fondements des actes liturgiques, sans jamais sacrifier les unes aux autres ou réciproquement » (Extrait de la préface de Mgr Robert Le Gall).

Musicam Sacram (La musique dans la liturgie)

L'instruction *Musicam Sacram*, promulguée en 1967, vient prolonger et compléter les orientations fixées par *Sacrosanctum Concilium* concernant la musique sacrée et sa fonction ministérielle.

Elle aborde en particulier de façon très précise et concrète :

- Les acteurs de la célébration liturgique
- Le chant dans la célébration de la messe et de l'office divin
- La musique dans la célébration des sacrements
- La musique sacrée instrumentale



Les documents de référence du SNPLS

Les documents présentés ici ont été rédigés par le Service National de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle (SNPLS), missionné par la Conférence des Évêques de France.

Le SNPLS a la responsabilité de favoriser la vie liturgique en France en accompagnant les recherches indispensables, en formant les acteurs et en veillant aux différents besoins qui se font jour. Cela se traduit par un travail de réflexion, d'écoute, de soutien, de conseil, d'éducation, de formation et d'accompagnement, en lien étroit avec les diocèses.

Son département de Musique liturgique a pour mission de promouvoir un répertoire de chants liturgiques de qualité, de veiller à la formation des acteurs musicaux de la liturgie et à leur juste place. Il travaille avec des créateurs et collabore avec des associations et des revues.

De l'animateur au chantre (mai 2012)

Cette lettre d'orientations pastorales fixe des points de repère pour « l'animateur » de chant d'aujourd'hui. Retraçant l'évolution du rôle des chantres et des animateurs de chants, il propose une réflexion autour de différentes façons possibles de conduire le chant de l'assemblée et invite à remettre en question ses pratiques.

De quel service l'assemblée a-t-elle besoin ? Quelle place, quelle posture pour le chantre-animateur ? Quelle formation ? Parce qu'il ne s'agit pas tant « d'animer » le chant de l'assemblée que « *d'aider celle-ci à entrer, par le chant, dans l'action liturgique et le mystère célébré* ».

À lire et à faire lire pour échanger en équipe !

Charte du chanteur liturgique (décembre 2005)

Cette charte du SNPLS est la « bible » de tout bon chanteur-animateur ! En quelques pages, ce texte résume l'importance du chant liturgique pour tous les acteurs chantants, au premier rang desquels l'assemblée, mais aussi la chorale et autres groupes de chant, le prêtre... Il donne des conseils concrets dans l'application de la mission du chanteur, de la chorale et du chef de chœur : rôle, emplacement dans l'église, lien avec les autres acteurs, formation musicale et spirituelle, etc.

Un document fondamental pour approfondir ses pratiques !

Chanter la messe (annexe de la Charte du Chanteur liturgique, décembre 2005)

Ce tableau synoptique résume les différents rites de la messe et leur sens. Il précise les actions musicales possibles, suggère la forme musicale ou le geste vocal adapté, et indique les formes de participation possible.

Un outil de travail accessible à tous et pratique pour construire une célébration, constituer un répertoire...



Charte des organistes (novembre 2000)

Document de référence des organistes, cette charte rappelle la place particulière de l'orgue dans la liturgie.

Des points de repère sont donnés concernant le rôle de l'organiste, tant lors des célébrations qu'en dehors (utilisation hors liturgie, classes d'orgue, entretien de l'instrument...), la formation technique, liturgique et pastorale, le recrutement, la rémunération et les devoirs de l'organiste. En annexe, on trouvera les modalités d'organisation d'un concours de recrutement.

Les instrumentistes et les instruments (autres que l'orgue) dans la liturgie (mai 2011)

À une époque où beaucoup souhaitent une diversité instrumentale, avec l'implication de groupes de jeunes notamment, cette lettre d'orientations pastorales, liturgiques et musicales pose diverses questions quant à la place des instruments dans la liturgie : quels instruments, pour quelles utilisations ? Quel rôle pour ces instrumentistes ? Quelles qualités requises ? Comment coordonner un ensemble instrumental ?
À travailler entre musiciens !

Charte des chœurs d'enfants (janvier 2009)

« Par ce texte, la Commission Épiscopale pour la Liturgie et la Pastorale Sacramentelle (qui reconnaît comme partenaire pastoral la Fédération Française des Petits Chanteurs) veut encourager l'éducation des enfants par le chant ; elle veut en montrer l'intérêt humain, spirituel et pastoral ; elle souhaite aussi fournir des repères pour les personnes qui les encadrent. »

Différents thèmes sont ainsi abordés, tels l'éveil à la vie des enfants par le chant, la voix des enfants (originalité, tessiture, précautions), la psychologie, l'encadrement, le rapport à la liturgie ou encore la question du répertoire et les règles administratives.

L'ensemble de ces documents de référence est regroupé dans le guide Célébrer **Musiques et acteurs musicaux en liturgie** paru en 2014. Ils sont également téléchargeables sur le site www.liturgie.catholique.fr





BIBLIOGRAPHIE

Documents officiels

Constitution sur la Sainte Liturgie (Sacrosanctum Concilium)

Texte du concile Vatican II, 4 décembre 1963

Présentation Générale du Missel Romain

Texte du 3 avril 1969, 3^{ème} édition typique, 2002

Renouveau liturgique – Documents fondateurs

Éditions du Cerf, Collection Liturgie, 2004

Rituels (avec leurs notes pastorales)

Missel romain, Éditions Desclée-Mame

Lectionnaire du dimanche, Éditions Desclée-Mame

Ouvrages de réflexion

Exultet, encyclopédie pratique de la liturgie

CNPL, sous la direction de Louis-Marie Reynier, Éditions Bayard, 2000

Dans vos assemblées, manuel de pastorale liturgique,

Sous la direction de Joseph Gelineau, Éditions Desclée, 1989

L'intelligence de la liturgie,

Paul De Clerck, Éditions du Cerf, collection Liturgie, 1995

Pour comprendre les sacrements

Michel Scouarnec, Éditions ouvrières, Collection Recherches, 1991

Les symboles chrétiens

Michel Scouarnec, les Éditions de l'Atelier, Collection Vivre, Croire, Célébrer, 1998

Histoire de la liturgie, les grandes étapes

Marcel Metzger, Desclée de Brouwer, 1994

Guides Célébrer CNPL-Cerf / SNPLS-Cerf

L'art de célébrer, CNPL, guide pastoral tomes 1 et 2, 2003

Proclamer la parole, CNPL, Claude Duchesneau, 1999

Du bon usage de la liturgie, CNPL, 1999

Chanter en assemblée, CNPL, 2005

Musique et acteurs musicaux en liturgie, SNPLS, 2014

Revue de liturgie

Célébrer, Le magazine de la liturgie et des sacrements, Service National de Pastorale Liturgique et Sacramentelle, Éditions du Cerf (bimestriel).

La Maison Dieu, Revue d'études liturgiques et sacramentelles, Service National de Pastorale Liturgique et Sacramentelle, Éditions du Cerf (trimestriel).

Quelques revues de musique liturgique

Voix nouvelles (chant liturgique et musique sacrée)

www.voix-nouvelles.com

Caecilia (au service de la liturgie, de la musique sacrée et de l'art sacré)

www.union-sainte-cecile.org

Signes Musiques

boutiquebayard.bayardweb.com

Quelques sites internet

www.liturgie catholique.fr : le site de la liturgie en France (site du SNPLS)

www.vatican.va : le site du Vatican, avec les traductions françaises

www.aelf.org : la traduction liturgique de la Bible

www.narthex.fr : le site de l'art sacré en France (site du SNPLS)

www.eglise.catholique.fr : le site officiel de l'Église catholique en France mis en place par la Conférence des évêques de France.

http://92.catholique.fr/ : site du diocèse de Nanterre

http://92.catholique.fr/-la-musique-liturgique- : la musique liturgique dans le diocèse de Nanterre

Divers

Chants Notés de l'Assemblée (CNA), Bayard éditions-AELF

Pour contacter **la Musique liturgique** du diocèse de Nanterre
01 41 38 12 54 musique@92.catholique.fr

Crédits photos

Couv. : M. Chevreux - Vitraux église
N.D. des Pauvres Issy-les-Moulineaux
p. 4 : M. Chevreux - Cathédrale Orléans
p. 8 : © flucas - fotolia
p. 11 : M. Chevreux - St. Pierre_St. Paul Rueil
p. 12 : M. Chevreux -
Vitraux St. Adrien Courbevoie
p. 13 : B. Gueudet - Cathédrale Nanterre
p. 14 : B. Gueudet - Cathédrale Nanterre
p. 19 : M. Chevreux - St. Adrien Courbevoie
p. 23 : M. Chevreux - Cathédrale Reims
p. 25 : B. Gueudet - N.D. du Calvaire Châtillon
p. 26 : M. Chevreux -
Cathédrale du Mans (sacristie)
p. 31 : M. Chevreux - Église N.D. Nantes
p. 33 : © romas-ph - fotolia
p. 37 : M. Chevreux
p. 40 : © jy cessay - fotolia
p. 43 : B. Gueudet - N.D. du Calvaire Châtillon

p. 44 : M. Chevreux - Cathédrale du Mans
p. 45 : M. Chevreux -
St. Étienne Issy les Moulineaux
p. 46 : B. Gueudet - N.D. du Calvaire Châtillon
p. 49 : B. Gueudet - Cathédrale de Nanterre
p. 50 : M. Chevreux -
N.D. des Pauvres Issy les Moulineaux
p. 52 : M. Chevreux -
St. Pierre_St. Paul Courbevoie
p. 55 : B. Gueudet - N.D. du Calvaire Châtillon
p. 56 : © mypic4u - fotolia
p. 57 : © Javier Cuadrado - fotolia
p. 61 : © Shifted - fotolia
p. 63 : M. Chevreux - St. Maurice Courbevoie
p. 65 : M. Chevreux - St. Maurice Courbevoie
p. 66 : B. Gueudet - N.D. du Calvaire.Châtillon

Réalisation : Service diocésain de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle

Maquette : www.sjdesign.fr



Diocèse de Nanterre - 2015